

Art. 5. – Le tableau de l’annexe III du même arrêté est complété par les lignes suivantes :

«

Médaille fédérale « Patin National 5° degré » de patinage artistique ou « Préparatoire de libre » de patinage artistique » ou « Préparatoire danse imposée » en danse sur glace, délivrée par la Fédération française des sports de glace.	X uniquement le TEP option A			
Brevet fédéral 2 option « expression », délivré par la Fédération française des sports de glace à compter de septembre 2025.	X uniquement pour l’expérience d’animation	X	Allègement de formation (**)	
Brevet fédéral 2 option « vitesse extrême », délivré par la Fédération française des sports de glace à compter de septembre 2025.	X l’expérience d’animation et le TEP option B	X		Allègement de formation (**)

».

Art. 6. – Les annexes II et III du même arrêté sont nouvellement numérotées, annexes III et IV.

Art. 7. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 21 mars 2025.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice des sports,
F. BOURDAIS

ANNEXE

TEST D’EXIGENCES PRÉALABLES À L’ENTRÉE EN FORMATION AU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L’ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ « ÉDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITÉS DE SPORTS DE GLACE »

Option A : disciplines d’expression sur glace

Le candidat effectue une démonstration technique sur glace, d’une durée maximale de quinze minutes, pendant laquelle il doit réaliser :

- une pirouette debout (position de base), une pirouette assise (position de base) et une pirouette allongée (position de base) comportant chacune au minimum trois tours par position ; ou
- une pirouette combinée avec ou sans changement de pied composée des positions de base allongée, assise et debout (minimum deux tours par position de base) ;
- un saut simple au choix dans la gamme des six sauts existants (axel, boucle, boucle-piqué, flip, lutz, salchow) ;
- une séquence de pas composée de trois retournements difficiles différents dans la gamme des sept retournements existants (rocker, contre-rocking, bracket, twizzle, boucle, choctaw, mohawk).

Il bénéficie au préalable d’un temps de préparation de dix minutes maximum pour s’échauffer.

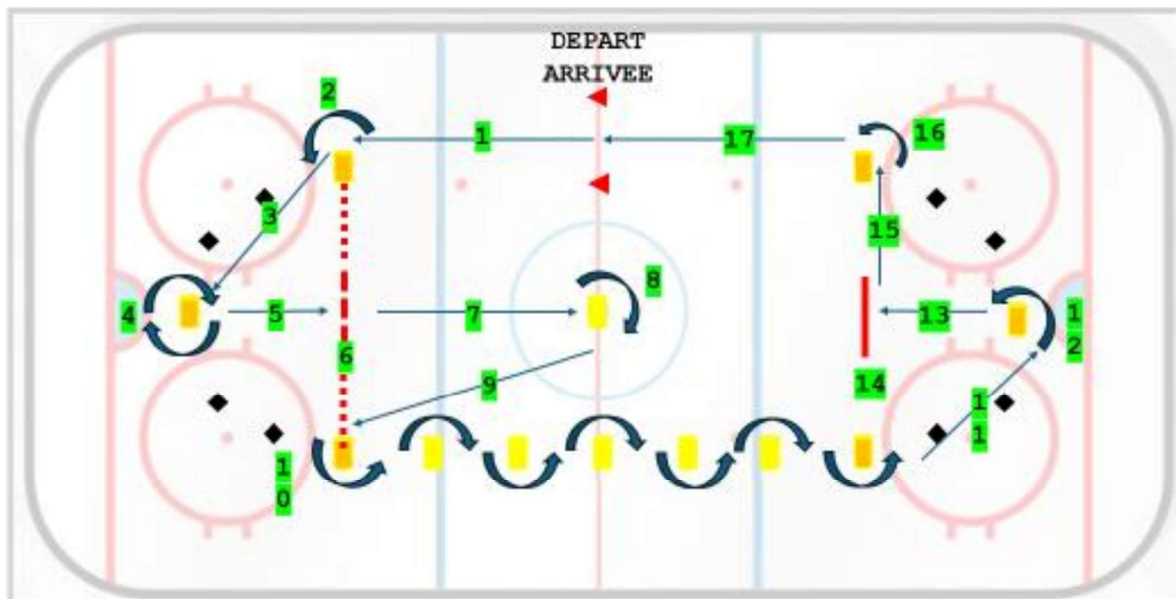
Option B : disciplines de vitesse extrême sur glace

Le candidat doit réaliser :

- une démonstration technique sur glace d’une durée maximale de quinze minutes consistant en : sur un tracé de Short Track, réalisation d’un tour de piste, en position basse, départ arrêté, avec quatre pas maximum dans la ligne droite opposée et quatre croisés maximum dans le deuxième virage. Le candidat bénéficie au préalable d’un temps de préparation de dix minutes maximum pour s’échauffer ;

– le parcours d'agilité défini ci-après dans un temps maximum de cinquante secondes :


PARCOURS D'AGILITÉ STANDARDISÉ
Option Vitesse - Extrême



Description du parcours : Le départ et l'arrivée s'effectue entre les deux triangles rouges.

- 1 : Accélération marche avant ;
- 2 : Passage à l'extérieur du plot et zone de retournement ;
- 3 : Déplacement en marche arrière ;
- 4 : Rotation autour du plot dans le sens horaire et zone de retournement (retournement libre avant ou pendant la rotation autour du plot) ;
- 5 : Déplacement marche avant ;
- 6 : Saut (entre 2 plots ou par-dessus une ligne tracée au feutre) ;
- 7 : Déplacement marche avant ;
- 8 : Passage à l'extérieur du plot (point central hockey) (rotation dans le sens horaire) ;
- 9 : Glisser sur 1 pied (au choix) ;
- 10 : Passage à l'extérieur du plot + slalom sur 2 pieds ;
- 11 : Déplacement avant ;
- 12 : Passage à l'extérieur du plot ;
- 13 : Déplacement avant ;
- 14 : Freinage et arrêt total ;
- 15 : Déplacement marche avant ;
- 16 : Passage à l'extérieur du plot ;
- 17 : Déplacement marche avant jusqu'à la ligne d'arrivée.

Installation du parcours :

Les repères pour le placement des plots du parcours sont basés sur le tracé central d'une piste de short track. Les plots orange  sont positionnés sur le 1^{er} et dernier plot de la piste ainsi que l'apex. L'atelier 6 et 14 sont positionnés dans l'axe des 1^{er} et derniers plots du tracé.

◆ Plots sur les points de la piste de short track (piste du milieu).

Atelier n° 10 : positionnement des plots du slalom 1^{er} et dernier plot sur la ligne bleue, 1 plot sur la ligne rouge et placer les 2 derniers plots dans l'intervalle entre les lignes bleues et rouge.

Le candidat bénéficie au préalable d'un temps de préparation de dix minutes maximum pour s'échauffer.